



# Comment donner ?

## 1. Le don en ligne

Rendez-vous sur la plateforme <https://soutenir.ec44.fr/>

Cliquez sur

FAIRE UN DON

Continuez sur

DON  
EN LIGNE

Sélectionnez le montant souhaité

Ensuite, il est important de remplir les champs comme présentés ci-dessous :

Bénéficiaire

FONDS DE SOLIDARITÉ      UN ÉTABLISSEMENT      RÉPARTITION "50-50"

Etablissement

Ville      Saint Mars du Désert      Nom de l'établissement      Ecole Saint Martin

Remplissez vos coordonnées (importantes pour recevoir votre reçu fiscal)

Payez en ligne et le tour est joué !

## 2. Le don « papier »

En envoyant par voie postale le coupon ci-dessous, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de la Fondation de la Providence à :

Gestion des dons - DDEC44 - 15 rue Leglas-Maurice BP 44104 - 44041 Nantes cedex 1



Je fais un don de ..... €

Je souhaite que ce don soit affecté à l'Ecole Saint Martin à Saint Mars du Désert.

Civilité :  M.  Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Email : ..... Téléphone (facultatif) : .....